

Publié le 03/07/2026

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :  
29.05.2026  
Date d'affichage  
29.05.2026

-----  
Nombre de conseillers :

|             |    |
|-------------|----|
| En exercice | 44 |
| Présents    | 40 |
| Titulaires  | 38 |
| Suppléants  | 2  |
| Pouvoirs    | 3  |

|         |    |
|---------|----|
| Votants | 43 |
| Quorum  | 23 |

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Cagny sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Michel LAINE, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOUREZ), Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Yves LEBOURGEOIS, Angelique LEMIERE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Ann BAUGAS, Laurence MAUREY (Pouvoir à Guillaume LECOEUR), Christian CALLEJAS, Céline FOUREZ, Nicolas GENS (pouvoir à Alexandra LEPINAY), Maria MONTERO (pouvoir à Angélique LEMIERE)

Secrétaire de séance : David BOUDET

**Délibération n° 2026/93**

**Objet : TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES - Désignation du référent filière forêt-bois**

La forêt et les espaces boisés représentent un enjeu important pour les territoires normands. Dans son plan d'action pour la filière bois, la Région Normandie a ainsi chargé les Collectivités forestières Normandie (URCOFOR Normandie) de constituer un réseau d'élus référents forêt-bois.

L'élu désigné « référent forêt-bois » sera le représentant et l'interlocuteur privilégié de la collectivité auprès des Collectivités forestières Normandie. En complément un contact « administratif ou technique » peut être également proposé. Les contacts ainsi identifiés figureront dans un annuaire régional géré exclusivement par les Collectivités forestières Normandie.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Désigne Jean-Christophe CARON élu référent forêt-bois représentant de la Communauté de communes Valès dunes auprès des Collectivités forestières Normandie.

Pour extrait conforme,



Le Président,  
Philippe PESQUEREL

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*